



# CONFÉRENCE

## Quarante-troisième session

Rome, 1-7 juillet 2023

### Évaluation de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020)

#### Résumé

Le présent rapport met en évidence les processus mis en place pour célébrer l'Année internationale de la santé des végétaux en 2020 et présente les résultats obtenus et les difficultés rencontrées. Il sert de base à l'évaluation des réalisations de l'Année internationale, à l'aune des produits attendus énoncés dans la proposition de création de l'Année internationale soumise au Comité de l'agriculture en 2016, et conformément à la politique de la FAO relative à la proclamation et à la célébration des années internationales.

L'objectif principal de l'Année internationale était de susciter une prise de conscience de l'importance et de l'impact des problèmes de santé végétale au regard de questions de portée mondiale, telles que la faim, la pauvreté, la sécurité alimentaire, les menaces pesant sur l'environnement et le développement économique. Il s'agissait d'élaborer des politiques, des structures et des mécanismes plus efficaces aux échelles nationale, régionale et mondiale, pour faire face aux défis nouveaux et naissants dans le domaine de la santé des végétaux, notamment les effets du changement climatique, le développement considérable du commerce international, l'appauvrissement rapide de la diversité biologique et les nouvelles voies d'introduction des organismes nuisibles (comme le commerce électronique).

La Conférence est invitée à prêter attention à l'importance des activités menées dans le sillage de l'Année internationale.

#### Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence est invitée à:

- approuver le présent rapport d'évaluation, en prenant note des progrès importants réalisés à tous les niveaux dans le cadre de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020);
- souligner l'importance de la santé des végétaux pour l'élimination de la fin (objectif de développement durable n° 2), la lutte contre la pauvreté (objectif de développement durable n° 1), la protection de l'environnement et la stimulation du développement économique, ainsi que pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble;

- c) encourager les membres de la FAO et d'autres parties prenantes à maintenir l'élan créé par l'Année internationale en prenant des mesures concrètes pour combattre et prévenir l'apparition de foyers d'organismes nuisibles et de maladies et pour promouvoir une gestion durable des organismes nuisibles et des pesticides, mais aussi pour renforcer le suivi et la communication d'informations et faciliter le commerce sans risque;
- d) continuer de sensibiliser les membres de la FAO à l'importance de veiller au respect des normes internationales relatives à la santé des végétaux, d'investir dans les solutions innovantes, la recherche, la sensibilisation et le renforcement des capacités dans ce domaine, et de donner les moyens d'agir aux organisations nationales et régionales de la protection des végétaux.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Jingyuan Xia

Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes

Tél.: +39 06570 56988

Courriel: [Jingyuan.Xia@fao.org](mailto:Jingyuan.Xia@fao.org)

## I. Justification

1. La proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux avait pour objectif de faire prendre conscience de l'importance et de l'impact des problèmes de santé végétale au regard de questions de portée mondiale, telles que la faim, la pauvreté, les menaces pesant sur l'environnement et le développement économique. Le processus menant à son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies était conforme à la politique de la FAO relative à la proclamation et à la célébration des années internationales.
2. Le présent rapport sert à faire le point et à donner des éléments d'évaluation sur les processus, réalisations, résultats et défis relatifs à la célébration de l'Année internationale en 2020, qui sont présentés en détail dans les sections ci-dessous à l'aune des produits attendus énoncés dans la proposition de création de l'Année internationale soumise au Comité de l'agriculture à sa 25<sup>e</sup> session, en 2016.

## II. Contexte

3. En avril 2016, la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a adopté la première initiative formelle, sur proposition de la Finlande, tendant à proclamer 2020 Année internationale de la santé des végétaux.
4. En décembre 2018, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 73/252, dans laquelle elle a proclamé 2020 Année internationale de la santé des végétaux et a chargé la FAO, en collaboration avec la CIPV, d'en faciliter la célébration.
5. En 2019, la FAO et le secrétariat de la CIPV ont établi le Comité directeur international de l'Année internationale de la santé des végétaux, dont la mission était de piloter la formulation et la mise en œuvre du plan d'action de l'Année internationale, d'encourager le dialogue avec les partenaires et de contribuer à mobiliser un appui politique et financier au profit de l'Année internationale. Le Comité directeur international était coprésidé par les points de contact officiels de la République de Finlande et de la République de Corée et composé de représentants permanents des groupes régionaux de la FAO et de représentants des parties prenantes/organisations partenaires suivantes: membres de la FAO, société civile, organisations paysannes, secteur privé, divisions techniques de la FAO, centres de recherche, organismes des Nations Unies et organisations internationales; groupes géographiques ou économiques de pays; organisations régionales de protection des végétaux; et partenaires fournisseurs de ressources. En outre, les bureaux régionaux de la FAO ont été invités à prendre part aux réunions du Comité directeur international en qualité d'observateurs.
6. Compte tenu de la pandémie de covid-19, le Comité directeur international a décidé de prolonger l'Année internationale jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.
7. En particulier, l'Année internationale visait à:
  - a) attirer l'attention sur le rôle que joue la santé des végétaux s'agissant de surmonter les futurs obstacles à la sécurité alimentaire mondiale et de permettre des régimes alimentaires équilibrés et sains;
  - b) sensibiliser les décideurs à la santé des végétaux, aux niveaux mondial, régional et national;
  - c) promouvoir et renforcer les efforts et les ressources déployés aux niveaux national, régional et mondial dans le domaine de la santé des végétaux au vu du développement des échanges commerciaux et des nouveaux risques liés aux ravageurs qui découlent du changement climatique;
  - d) éduquer le grand public et accroître ses connaissances sur la santé des végétaux;
  - e) renforcer le dialogue et l'engagement des parties prenantes dans le domaine de la santé des végétaux;
  - f) enrichir les informations disponibles sur l'état de la protection des végétaux dans le monde;

- g) faciliter l'établissement de partenariats sur la santé des végétaux aux niveaux national, régional et mondial.

### III. Plan d'action de l'Année internationale de la santé des végétaux

8. Le plan d'action de l'Année internationale a été mis au point en collaboration avec les membres du Comité directeur international, de façon à définir un ensemble de directives, d'activités et de manifestations à mettre en œuvre pendant l'Année.
9. Les principales activités prévues par le plan d'action étaient les suivantes:
- a) production d'outils de communication et de sensibilisation;
  - b) organisation à Rome, le 2 décembre 2019, d'une manifestation de lancement officiel de l'Année internationale de la santé des végétaux, y compris d'un séminaire d'ouverture, d'une exposition et d'une réception;
  - c) activités de coordination des recherches sur la santé des végétaux: coordination assurée par EUPHRESKO, le réseau européen de coordination de la recherche sur la santé des végétaux, et examen par les pairs et publication d'un rapport;
  - d) entretien et mise à jour régulière du site web de l'Année internationale;
  - e) lancement d'un concours photo sur le site web de l'Année internationale;
  - f) organisation, par le Bureau de la communication et le secrétariat de l'Année internationale, de la Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre 2020, qui était axée sur la santé des végétaux;
  - g) organisation d'une manifestation parallèle sur l'Année internationale en marge de la session de 2020 du forum politique de haut niveau pour le développement durable;
  - h) organisation de dialogues régionaux, de conférences régionales de la FAO et de manifestations avec différents groupes de parties prenantes/secteurs de chaque région (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient);
  - i) organisation de réunions de coordination avec les partenaires et participation à différentes manifestations tenues par les partenaires;
  - j) désignation d'un ambassadeur de bonne volonté et de sept ambassadeurs régionaux pour l'Année internationale;
  - k) organisation de la manifestation marquant la fin de l'Année internationale, reportée à juillet 2021, y compris d'un débat ministériel;
  - l) préparatifs en vue de la mise en place de la Journée internationale de la santé des végétaux dans le sillage de l'Année internationale, et désignation du pays chef de file;
  - m) également dans le sillage de l'Année internationale, préparatifs en vue de la Conférence internationale sur la santé des végétaux, coorganisée par la CIPV, la FAO et le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA) et tenue à Londres en septembre 2022, et publication du rapport issu de la Conférence en février 2023;
  - n) participation conjointe de la CIPV et de la Convention sur la diversité biologique (CDB) à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CDB (COP 15), tenue en décembre 2022.
10. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale, toutes les activités découlant de la célébration de l'Année internationale ont été financées au moyen de contributions volontaires. Un fonds fiduciaire multilatéral a été créé pour regrouper les fonds versés par les différents donateurs. qui sont notamment les suivants: Australie, Chine, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Kenya, République de Corée et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération internationale des semences et CIPV dans le cadre de son allocation à l'initiative «Une Ceinture et une Route» de la Chine.

## IV. Principales réalisations

11. Les principales réalisations sont notamment les suivantes:
  - a) Au total, 680 manifestations ont été tenues dans 86 pays, dont:
    - i. une manifestation de haut niveau pour marquer le lancement de la publication intitulée *Examen scientifique des effets des changements climatiques sur les organismes nuisibles aux végétaux*, le 1<sup>er</sup> juin 2021;
    - ii. un webinaire sur les systèmes alimentaires et la santé des végétaux, qui a rassemblé plus de 200 participants le 29 juin 2021;
    - iii. un webinaire sur le changement climatique, la santé des végétaux et la biodiversité, qui a réuni plus de 200 participants;
    - iv. la cérémonie de clôture de l'Année internationale, animée par le Directeur général et rassemblant plus de 600 participants.
  - b) Plus de 473 millions de comptes de médias sociaux ont vu les 1 820 publications sur la santé des végétaux partagées par la FAO.
  - c) Entre septembre 2019 et juillet 2021, quelque 4,4 milliards de lecteurs auraient été atteints moyennant divers médias.
  - d) La page web de l'Année internationale a enregistré plus de 370 millions de vues, le logo de l'Année internationale a été utilisé dans 33 langues et le livre d'activités de l'Année internationale destiné aux enfants a été diffusé dans 14 langues.
  - e) Plus de 1 000 contributions ont été soumises pour le concours photo, le concours d'art et de dessin destiné aux enfants, le concours vidéo et l'appel à témoignages.
  - f) Au total, 26 groupes de jeunes ont uni leurs forces pour rédiger la déclaration de la jeunesse sur l'Année internationale.
  
12. Le plan d'action de l'Année internationale abordait notamment les effets considérables que le changement climatique peut avoir sur la dissémination et les caractéristiques épidémiologiques des organismes nuisibles. Le Comité directeur international a donc demandé que soit réalisé l'examen scientifique des effets des changements climatiques sur les organismes nuisibles aux végétaux, dont le rapport a été publié en juin 2021. On y trouve des recommandations sur la prévention et l'atténuation des risques phytosanitaires dans l'agriculture, la sylviculture et les écosystèmes. L'examen permet également d'approfondir les débats scientifiques sur l'évaluation et la gestion des effets du changement climatique sur la santé des végétaux. Le rapport issu de l'examen était accompagné d'un résumé destiné aux décideurs et jette les bases scientifiques de l'évaluation et de la gestion des effets du changement climatique sur la santé des végétaux dans le cadre de la planification des politiques et des cadres juridiques sur les questions phytosanitaires.
  
13. Le secrétariat de la CIPV a également collaboré avec la revue scientifique *Nature Plants* afin de publier en 2020 une étude intitulée «Science diplomacy for plant health» (La diplomatie scientifique au service de la santé des végétaux), qui met en avant les nouvelles perspectives et les nouveaux enjeux de la coordination de la recherche phytosanitaire mondiale.
  
14. Afin de promouvoir l'Année internationale et d'attirer l'attention sur les activités y relatives, la FAO a nommé M. Diarmuid Gavin (Irlande) Ambassadeur de bonne volonté de la FAO et a désigné deux défenseurs de l'Année internationale, à savoir M. Rodrigo Pacheco (Équateur) et M. Monty Don (Royaume-Uni), l'objectif étant d'aider l'Organisation à faire connaître au grand public les contributions importantes de la santé des végétaux à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier des ODD 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim «zéro»). Les défenseurs ont aussi participé à des activités visant à encourager le dialogue, la participation et l'accès à l'information ainsi qu'à inciter les parties prenantes à saisir l'occasion de l'Année internationale pour tisser des liens tout au long de la chaîne alimentaire et pour encourager le jardinage et la conservation des ressources naturelles.

15. Les principales réalisations susmentionnées donnent un aperçu de la grande variété des publics et des parties prenantes que la campagne mondiale a touchés. En ce qui concerne les objectifs fixés dans la proposition relative à l'Année internationale soumise au Comité de l'agriculture, l'Année internationale a contribué à la sensibilisation, à l'augmentation des ressources financières et techniques mises au service de la CIPV et au renforcement des liens avec les instituts de recherche et les institutions compétentes en matière d'environnement. En outre, les activités menées au titre de l'Année internationale ont contribué à certains produits attendus définis dans la proposition. Toutefois, ces produits sont des résultats globaux recherchés à long terme et sont représentatifs du travail collectif de l'ensemble de la communauté de la CIPV, plus qu'ils ne sont des indicateurs de succès de l'Année internationale seule.

16. Le rapport final sur l'Année internationale a été publié sur le site web de la CIPV en novembre 2021.

## **V. Difficultés rencontrées**

17. La pandémie de covid-19 a entraîné une série de difficultés particulières qui ont compliqué la célébration de l'Année internationale.

18. La pandémie de covid-19 a bouleversé la célébration de l'Année internationale, puisque les restrictions aux déplacements, les confinements imposés partout dans le monde et les interactions physiques limitées ont entraîné l'annulation ou le report des manifestations en présentiel, telles que des foires commerciales, des séminaires, des réunions et des conférences. La pandémie a également provoqué une réorientation des activités et des moyens de communication de l'Année internationale et, pour la toute première fois, une année internationale était essentiellement centrée sur des activités se déroulant en ligne, notamment sur les réseaux sociaux. En raison des restrictions directement liées à la covid-19, la plupart des manifestations se sont tenues à distance, et il a fallu prendre des mesures d'adaptation. Il n'en reste pas moins que les manifestations en ligne ont permis d'incorporer des activités pour un coût raisonnable et d'y faire participer un grand nombre de personnes.

## **VI. Maintenir l'élan créé par l'Année internationale de la santé des végétaux après 2020**

19. Lors de la cérémonie de clôture de l'Année internationale, qui s'est tenue à distance le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les participants ont tous jugé souhaitable que l'élan de l'Année internationale se maintienne.

20. L'Année internationale a jeté les bases du renforcement de la coopération internationale et de l'intensification des activités nationales au service de l'amélioration de la santé des végétaux. Les autorités phytosanitaires et les parties prenantes nationales, régionales et internationales peuvent maintenir l'élan créé en s'appuyant sur ces bases et mettre en place des politiques et structures en faveur de la santé des végétaux qui permettent de relever les défis à venir. L'Année internationale a offert l'occasion de promouvoir l'application d'approches novatrices et respectueuses de l'environnement dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux.

21. Face au succès de l'Année internationale, la Conférence de la FAO, à sa 42<sup>e</sup> session, en juin 2021, a adopté la résolution, proposée par le Gouvernement zambien et approuvée par le Comité de l'agriculture à sa 27<sup>e</sup> session, concernant la proclamation d'une journée internationale de la santé des végétaux, qui serait célébrée le 12 mai de chaque année. La création de la Journée internationale a été approuvée par l'Assemblée générale à sa 76<sup>e</sup> session, en mars 2022. La première édition de la Journée internationale de la santé des végétaux a été célébrée le 12 mai 2022.

22. La première Conférence internationale sur la santé des végétaux a été reportée en raison de la pandémie de covid-19 et a eu lieu du 21 au 23 septembre 2022 à Londres, pour donner suite à l'Année internationale. Plus de 500 personnes venant de plus de 74 pays y ont assisté en présentiel et 1 350 participants en ligne ont tenu des discussions scientifiques, normatives et techniques sur le rôle essentiel que joue la santé des végétaux dans l'éradication de la faim et de la malnutrition dans le monde.

23. La FAO, les pouvoirs publics et l'ensemble des autres parties prenantes sont encouragés à continuer de véhiculer les messages et de promouvoir les thèmes de l'Année internationale et à prendre part à la célébration de la Journée internationale de la santé des végétaux et aux futures éditions de la Conférence internationale sur la santé des végétaux.

24. La CIPV poursuivra sur la lancée de l'Année internationale dans le contexte de son Cadre stratégique 2020-2030, en particulier s'agissant de sensibiliser le public et d'accroître les investissements des donateurs et des gouvernements dans les initiatives en faveur de la santé des végétaux aux niveaux mondial, régional et national. Ces efforts viennent compléter le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, qui vise à mettre en place des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, sans que personne ne soit laissé de côté. Dans le cadre des domaines prioritaires du Programme de la FAO, il est prévu que la santé des végétaux soit davantage intégrée à l'approche «Une seule santé», à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.